Matériels dédiés à la pratique sportive et de loisir des personnes handicapées 1/2

OBJECTIFS : - Connaître les différents équipements handisportifs (fauteuils sport et autres matériels) pouvant être proposés par un prestataire et connaître la réglementation en matière de distribution;
- Être sensibilisé aux différentes pathologies des sportifs ;
- Comprendre l'organisation des rencontres handisportives, le besoin en matériel et les adaptations nécessaires.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Diaporama ;
Supports pédagogiques des cours ;

Atelier pratique à l'utilisation de matériels liés aux activités physiques et sportives ;

Mise en situation ;

Echanges avec des sportifs handicapés

FORMATEURS

Géraldine Catel, Ergothérapeute, Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés

Mélanie Maglott-Guitton, agent d'animation et de développement, Comité Départemental Handisport de Moselle

TARIF : 550 €

PROGRAMME DE LA FORMATION
Proposé par le CERAH en partenariat avec le Comité Départemental Handisport de Moselle

CERAH

Handi Sport COMITÉ DÉPARTEMENTAL Moselle

Journée 1 :

Accueil des participants à partir de 9h00
Matin : 9h30-13h00

- Ouverture de la formation : 15 min

- Présentation de l'organisme de formation et livret d'accueil
- Présentation des intervenants
- Déroulé de la formation
- Tour de table

- Présentation de la fédération handisport nationale et des fédérations départementales sportives prenant en charge les personnes en situation de handicap : 30 min

- Rôles des fédérations
- Fédération Française Handisport, par le président Jean-Marie Donatello, CDH de Moselle
- Points de contact utiles
- Intérêts de se faire connaître

- Les différents sports pratiqué et activités de loisirs : 1 heure

- Les sports avec fauteuil roulant manuel ;
- Les sports avec fauteuil roulant électrique ;
- Les autres équipements ;
- Les activités de loisirs

- Les pathologies les plus fréquentes : 30 min

- Sensibilisation aux différentes pathologies les plus fréquentes parmi les amateurs de sports loisirs ou de compétition

- Classification des handicaps : 30 min

- Classification utilisée lors des rencontres sportives concernant les amateurs ou les professionnels.

- Les structures sportives et associatives : 30 min

- Les différentes structures, leur fonctionnement, leur besoin en termes de matériels, de bénévoles et de sponsor

Repas

DURÉE DU STAGE

1,5 jour

1er jour : de 9h30 à 17h00
2ème jour : de 9h30 à 13h00

LIEU de STAGE :

CERAH, Woippy

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et malentendantes. Des mesures d'aide adaptées à une situation de handicap peuvent être proposées selon le besoin.

PUBLIC CONCERNÉ :

Prestataires délivrant des dispositifs médicaux, notamment des véhicules pour personnes handicapées
Session limitée à 14 stagiaires

PRE-REQUIS

Expérience dans le conseil VPH, ou
Avoir suivi la formation VPH

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

CALENDRIER 2026

28 et 29 septembre

MODALITÉS d'INSCRIPTION :

https://cerahtec.fr

MINISTÈRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS
Liberté
Égalité
Fraternité

Centre d'**E**tudes et de **R**echerche sur l'**A**ppareillage des **H**andicapés

OBJECTIFS : - Connaître les différents équipements handisportifs (fauteuils sport et autres matériels) pouvant être proposés par un prestataire et connaître la réglementation en matière de distribution;
- Être sensibilisé aux différentes pathologies des sportifs ;
- Comprendre l'organisation des rencontres handisportives, le besoin en matériel et les adaptations nécessaires.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Diaporama ;
Supports pédagogiques des cours ;

Atelier pratique à l'utilisation de matériels liés aux activités physiques et sportives ;

Mise en situation ;

Echanges avec des sportifs handicapés

FORMATEURS

Géraldine Catel, Ergothérapeute, Centre d'Études et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés

Mélanie Maglott-Guitton, agent d'animation et de développement, Comité Départemental Handisport de Moselle

TARIF : 550 €

PROGRAMME DE LA FORMATION
Proposé par le CERAH en partenariat avec le Comité Départemental Handisport de Moselle

Après-midi : 14h00-17h00

- Plateau découverte : 2 heures avec la participation d'athlètes

- Ateliers pour découvrir différents sports : Boccia, Basket, Tennis de table, …

- Témoignages : 1 heure avec la participation d'athlètes

- Témoignages sur les différentes expériences, les attentes du sportif, de l'entraineur, …

Journée 2 :

Matin : 9h30-13h00

- Focus sur les fauteuils sport : 1 heure 30 min

- Les différents fauteuils, leurs réglages spécifiques ;
- Les différents fournisseurs,
- Les moyens de financement
- Point réglementaire : obligation du prestataire, prise en charge, assurance, …

- Focus sur les autres matériels : 30 min

- Autres matériels indispensables à certaines pratiques sportives ou de loisirs, les différents fournisseurs, les moyens de financement.

- Adaptations parfois nécessaires des matériels : 30 min

- Quel professionnel pour adapter un matériel au besoin du sportif.

- Ressources pédagogiques : 30 min

- Où trouver les bonnes informations

- Retour sur la formation : 15 min

- Bilan
- Evaluation de la formation
- Remise des certificats de réalisation

DURÉE DU STAGE

1,5 jour

1er jour : de 9h30 à 17h00
2ème jour : de 9h30 à 13h00

LIEU de STAGE :

CERAH, Woippy

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite et malentendantes. Des mesures d'aide adaptées à une situation de handicap peuvent être proposées selon le besoin.

PUBLIC CONCERNÉ :

Prestataires délivrant des dispositifs médicaux, notamment des véhicules pour personnes handicapées

PRE-REQUIS

Expérience dans le conseil VPH, ou
Avoir suivi la formation VPH

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation

CALENDRIER 2026

28 et 29 septembre

MODALITÉS d'INSCRIPTION :

https://cerahtec.fr